



---

**Municipalité d'Ormstown**  
5, RUE GALE,  
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0  
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162  
Adresse électronique : [ormstown@ormstown.ca](mailto:ormstown@ormstown.ca)  
Site internet : [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca)

---

## **OFFRE D'EMPLOI**

### **Inspecteur municipal \***

**Venez vous joindre à une équipe formidable, dans un environnement rempli de potentiel et qui ne demande qu'à être développé.**

**Plusieurs projets de développements résidentiels sont en marche...et les opportunités sont nombreuses pour apprendre.**

#### **Le milieu**

La Municipalité d'Ormstown est située dans le sud-ouest de la Montérégie, à tout au plus 20 minutes de Salaberry-de-Valleyfield. Composée d'une population d'environ 3,818 personnes et en constante hausse, elle est considérée comme la municipalité-centre de la MRC du Haut Saint-Laurent. Étant à la fois, un centre urbain et rural, elle est située en bordure de la Rivière Châteauguay à la croisée des routes 138 et 201. Son environnement de qualité explique le fait qu'Ormstown connaît un taux de croissance phénoménal et continu. La direction municipale est actuellement à la recherche d'une personne pour combler un poste au service d'inspection.

#### **Principales responsabilités**

Sous l'autorité et la supervision de la direction générale, l'inspecteur municipal effectue les tâches reliées à l'application de la législation et de la réglementation en urbanisme (zonage et autres) et environnement. Les défis sont notamment les suivants :

- Analyser les demandes de permis et certificats d'autorisation, formuler les correctifs à apporter aux demandes, procéder à l'émission de permis et certificats lorsque conforme à la réglementation;
- Étudier les plans, surveiller les activités de construction et veiller au respect de la réglementation par des tournées d'inspection dans la municipalité;
- Assurer le suivi des dossiers des plaintes des citoyens en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance, émettre des avis de collaboration et/ou avis d'infraction au besoin;
- Effectuer les inspections relatives aux permis et certificats selon les règlements municipaux et toute autre loi applicable par le gouvernement du Québec, telle que :
  - o Loi sur l'aménagement urbaniste
  - o Loi sur la protection de l'environnement
  - o LPTAA (protection du territoire agricole)
- Participer aux diverses rencontres de comité, dont le CCU
- Exécuter toutes autres tâches connexes à la demande de la direction générale.

### **Qualifications et exigences requises**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C) en aménagement du territoire et d'urbanisme ou son équivalence;
- Expérience dans le domaine municipal (un atout);
- Être titulaire d'un permis de conduire valide et disposer d'une voiture;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit et les principaux logiciels de la suite office et de cartographie;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, d'organisation, d'éthique, d'intégrité, de diplomatie, d'engagement, de jugement, avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse, être proactif et polyvalent;
- Être apte à lire, comprendre et interpréter les lois officielles en milieu municipal dont :
  - o La loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);
  - o La loi sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)
  - o La loi sur le prélèvement des eaux et de leur protection (RPEP)
  - o Code du bâtiment.

### **Conditions de travail :**

- Poste permanent, temps plein.
- Le salaire est compétitif et établi en fonction de l'expérience et de la formation.
- Avantages sociaux (REER collectif, assurances, congés, etc.), applicables au terme d'une période de probation de 3 mois, l'employeur assurant un suivi afin que cette période s'avère être une réussite.
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible.

### **Poser sa candidature**

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel à l'attention de :

***M. Georges Lazurka***  
***Directeur général de la Municipalité d'Ormstown***  
***Courriel : dg@ormstown.ca***

La municipalité d'Ormstown remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais seules les personnes dont la candidature sera retenue, recevront une réponse.

\* Le genre masculin est utilisé afin de ne pas alourdir le texte, la Municipalité souscrivant à l'équité en matière d'emploi, les femmes, les membres de communautés culturelles et les personnes handicapées étant les bienvenues.